



Chère(s) amie(s), cher(s) ami(s),

Notre assemblée générale s'est tenue le 19 novembre 2021 à La Rochelle. En voici le compte rendu.

Rapport moral présenté par Tu Van VU-COMONT, Présidente

Comme vous le savez, nous avons l'habitude avec François d'aller en début d'année rendre visite à l'orphelinat lors de notre voyage privé. Ce séjour nous permet de voir comment vont les enfants, de vérifier que les fonds envoyés par l'association sont correctement employés. Il nous permet aussi de détecter de nouveaux besoins.

Compte tenu de la pandémie liée au COVID 19 et de la fermeture des frontières du Vietnam, cela fait maintenant deux ans que nous n'avons pas pu nous rendre à l'orphelinat. Nous sommes bien sûr restés en contact régulier avec la révérente mère.

Suite aux différents messages reçus, voici les nouvelles de l'orphelinat:

Le 23 janvier 2021, la Révérente Mère indiquait que pour protéger les enfants et les nonnes, la pagode avait fermé ses portes et cessé de recevoir les croyants et les visiteurs. Dans ce contexte de manque de dons, elle soulignait l'importance de l'aide mensuelle que notre association apporte à l'orphelinat.

Le 27 août dernier, elle précisait que les variants Delta et Delta + se développaient au Vietnam et avaient tué beaucoup de personnes. Beaucoup de villes et de quartiers avaient reçu l'ordre de se mettre en quarantaine plusieurs jours. La population n'avait pas le droit de sortir de chez elle sans bonne raison.

Le 26 septembre 2021, la Révérende Mère confirmait une situation sanitaire dégradée notamment à HUE. La pagode était toujours fermée aux visiteurs ce qui permettait à l'orphelinat d'être toujours en sécurité.

De son avant dernier message du 21 octobre dernier, la Révérende Mère indiquait que les enfants de la maternelle, du primaire, ainsi que ceux des collèges et lycées étaient retournés à l'école. Les étudiants travaillaient toujours en ligne. A propos de la vaccination contre le COVID, elle précisait que les nonnes avaient reçu la 1ère piqûre ; quant aux enfants de plus de 18 ans, ils avaient déposé leurs dossiers et attendaient leur convocation. Elle précisait que sans connaître la situation ailleurs, aux alentours de Duc Son, il n'était pas possible d'acheter des vaccins : il fallait attendre que l'Etat fournisse et assure gratuitement les vaccinations à toute la population.

Le 10 novembre dernier, la Révérente mère écrivait que le COVID était à nouveau très actif. 15 enfants de l'orphelinat l'avaient attrapé et mis en quarantaine. Duc son avait donc fermé totalement ses portes de sorte que toute activité était rendue difficile.

En octobre dernier, l'orphelinat accueillait 112 enfants soit un peu moins qu'en 2020 (119) qui se répartissent ainsi :

Bébés	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	apprentissage yoga	Université	Apprentis en lycée professionnel	Enfants handicapés
2	9	28	20	20	2	7 dont 4 en médecine	13	11

Les actions menées par notre association depuis la dernière assemblée générale :

Le conseil d'administration s'est réuni 2 fois depuis la dernière assemblée générale du 2 octobre 2020.

Les actions qui nous ont permis de générer des recettes : Il a été procédé à l'emballage des paquets cadeaux au centre culturel Leclerc tout au long du mois de décembre 2020 et ce en alternance avec l'association Enfance et Partage. Financièrement, cette opération demeure toujours importante pour l'association puisqu'elle permet de récolter une somme conséquente. Il est remercié toutes celles et tous ceux qui participent à cette opération. Leur aide est essentielle.

Il a été plus récemment réalisé un vide grenier le 19 septembre 2021 au Petit Marseille à La Rochelle.

Mais, la pandémie et le confinement lié au CODID 19 n'ont pas permis de réaliser les actions habituelles telles que les vides greniers des mois de mai et juillet, la vente du stock restant des châles achetés au Vietnam et la participation à l'EKIDEN organisé par l'ASPTT qui était prévu en avril 2021 et qui a été annulé.

Less actions au bénéfice de l'orphelinat les Enfants de DUC SON : Avec les sommes collectées, nous avons financé essentiellement la nourriture et l'achat de 4 ordinateurs portables.

Le rapport moral a été soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité

Rapport financier présenté par Mado BABONNEAU, trésorière

Exercice écoulé : année 2020

RECETTES		CHARGES	
Cotisations :	1200 €	Assurance :	83 €
Dons :	6180,87 €	Frais de virement :	131,08 €
Vides greniers :	335 €	Versements à l'orphelinat :	12300 €
Paquets cadeaux :	2810,46 €		
Vente de châles :	99 €		
TOTAL :	10625,33 €	TOTAL :	12514,08 €

Détail des versements faits au profit de l'orphelinat :

Aide alimentaire courante : 9600 € ; Aide complémentaire durant le typhon : 1200 € ; Cours supplémentaires : 700 €. Salaire éducatrice enfants handicapés : 800 €

Par rapport à l'exercice 2019, il est constaté une stabilité des cotisations, une augmentation des dons de 1731 euros mais la diminution des recettes des opérations extérieures (vides greniers, vente de châles, Ekiden..) aboutit à une diminution sur l'année de 554 euros de recettes. Malgré cette diminution des recettes, et compte tenu d'un solde bancaire créditeur au 1^{er} janvier 2020, les versements effectués au profit de l'orphelinat sont restés au même niveau qu'en 2019.

Budget prévisionnel : année 2021

	du 1/01 au 1/11/2021	du 1/11 au 31/12/2021	au 31/12/2021
Solde bancaire au 1/01/2021	11000,84 €		
RECETTES			
Cotisations	760€	400€	
Dons	5319 ,38€	840€	
Vides greniers	715€		
Paquets cadeaux		2400€	
TOTAL RECETTES	6794,38€	3640€	10434,38€
CHARGES			
Assurance	131,7€		
Frais de banque	67,2€	16,8€	
Versements orphelinat	9800€	1600€	
TOTAL CHARGES	9998,37€	1616,8€	11615,17€
Solde bancaire	7796,85€	2023,2€	9820,05€
Fond de caisse	81,6€		81,6€

Les budgets ont été soumis au vote de l'assemblée et approuvés à l'unanimité

Quitus a été donné au conseil d'administration sur sa gestion comptable

Proposition d'augmenter la cotisation annuelle

Afin d'augmenter sensiblement les recettes, il a été proposé d'augmenter de 5 euros la cotisation annuelle qui est, depuis la création de l'association, d'un montant de 20 euros.

En avril 2010, lors de la constitution de l'association, la cotisation annuelle a été fixée par rapport au prix d'une boîte de lait de 1ere qualité nécessaire au bon développement et à la bonne santé des 13 bébés recueillis alors à l'orphelinat. L'achat de ce type de lait représentait alors une somme importante pour le budget de la pagode puisqu'une boîte de lait coûtait 10 euros. La cotisation annuelle avait alors été fixée à 20 euros soit l'équivalent de 2 boîtes de lait.

Une augmentation de la cotisation de 5 euros pour 60 adhérents représentera 300 euros soit l'équivalent de 300 repas pour les enfants de l'orphelinat.

La proposition de fixer la cotisation annuelle à 25 euros à partir du 1^{er} janvier 2022 a été soumise au vote de l'assemblée et approuvée à l'unanimité.

Elections au conseil d'administration

Nouvelle élue : Jade THANH. Tous les autres membres du conseil d'administration sortants ont été réélus.

Rapport d'orientation présenté par Tu Van VU-COMONT, présidente

La situation sanitaire va à nouveau déterminer les futures actions. En espérant qu'elle s'améliore, il a été décidé :

- de réaliser plusieurs vides greniers au moins 3 : à cette fin, il a été récemment procédé à un tri et un inventaire des objets détenus et stockés gratuitement chez Mme PARISOT maman de Franck qui est remerciée chaleureusement. Un appel est lancé aux adhérents et amis pour donner bibelots, vêtements pour enfants, jouets dont ils voudraient se défaire.
- de procéder à l'emballage cadeaux en décembre 2021 au Leclerc Culturel. Un calendrier des permanences assurées par notre association a été élaboré avec l'association Enfance et Partage qui nous accompagne dans cette opération.
- de procéder à la vente des derniers châles
- et de participer à l'EKIDEN qui doit avoir lieu le 3 avril 2022. Les organisateurs de l'EKIDEN réservent à l'association 5 euros par inscription. En échange, des membres de DUC SON apportent leur aide au stand restauration. Merci à l'équipe de l'EKIDEN de nous associer à leur manifestation ;
- d'organiser une soirée culturelle : actuellement certains artistes ont de la difficulté à trouver des salles de spectacle qui les accueillent. Pour pallier ce problème, ils sont en quête de soirées privées pour se produire. Dans ce contexte, il peut être mis à l'étude l'organisation d'une telle soirée.

Quelle aide apporter à l'orphelinat ? Comme indiqué par la Révérente mère, l'aide la plus importante pour l'orphelinat demeure toujours une participation à l'achat des aliments et produits de première nécessité. L'aide mensuelle minimum restera à 800 euros ce qui représente 7 euros par enfant.

Ensuite, des lors que nos finances le permettront, il sera apporté une aide ponctuelle à l'occasion de certains événements tels que la rentrée scolaire ou l'arrivée de l'hiver. Ainsi, dans son dernier message du 10 novembre dernier, la Révérente mère indique que l'hiver est arrivé à Hué avec ses pluies diluviennes et le grand froid. Elle sollicite une aide supplémentaire de 1185 euros pour acheter des couvertures et de la nourriture telle que riz, aliments secs. La proposition d'augmenter la prochaine mensualité de cette somme a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Il a été décidé d'obtenir plus amples explications à la demande de l'orphelinat de financer des cours et l'achat de livres pour deux nonnes (100 euros par mois): l'une, pour la faculté de médecine pour mieux soigner les enfants ; l'autre pour l'étude des langues étrangères pour mieux accueillir les visiteurs.

L'assemblée générale s'est terminée dans la convivialité et l'amitié, en respectant les gestes barrières, par un apéritif dinatoire offert par les membres du conseil d'administration.

Grâce à votre adhésion à notre association ou le versement de dons nous avons pu, encore cette année, aider les enfants de DUC SON

POUR EUX, UN TRES GRAND MERCI A VOUS

Si vous êtes sensible à notre action, pensez à renouveler votre adhésion.

Par ailleurs, compte tenu du contexte de la pandémie qui nous prive d'actions et donc de recettes, vos dons nous permettront de pouvoir continuer à aider l'orphelinat et à répondre à leurs besoins qui se sont accrus

✂-----
bulletin d'adhésion à renvoyer à : Les Enfants de Duc Son 11 rue de Suède – 17000 LA ROCHELLE

Je soussigné(e) M- Mme :

adhère à L'Association Les Enfants de Duc Son :

Adresse :

CP : Commune :

Téléphone :

E-mail :

Cotisation annuelle (25€ / personne) :

Don supplémentaire :

Date

Signature

Pour les virements périodiques (à vos frais), veuillez nous demander le RIB de l'association (voir site internet), celle-ci n'assumant que les virements internationaux vers le Vietnam.

Notre site internet : www.duc-son.org